



## Info PGO Familles

17 janvier 2022 # 7

## Dates importantes

### Lundi 17 janvier, jour 1

Retour à l'école et en stage pour les élèves qui n'ont pas la Covid.

### Vendredi 21 et samedi 22 janvier

Création de 15 sculptures sur glace pour souligner le 200<sup>e</sup> anniversaire de la ville de Saint-Césaire. L'artiste formateur est **Alex S. Girard** accompagné de l'artiste **Jean-Paul Tremblay**. Projet sous la supervision de l'enseignant d'arts David Dubois.



### Mardi 25 soirée et mercredi 26 AM – Remise des bulletins en TEAMS

Les parents recevront une invitation par courriel à réserver un temps de rencontre avec les enseignants et les services complémentaires.

### Mercredi 26 janvier

Journée pédagogique

### Vendredi 4 février

Journée pédagogique locale et visite des élèves de 6<sup>e</sup> année de tout le secteur PGO. Formule à confirmer.

### Lundi 7 février, 18h30

Réunion du conseil d'établissement

### Vendredi 11 février

Journée pédagogique

## Bonjour chères familles PGO !

Nous sommes prêts ! Encore une fois, avec le sourire, l'équipe PGO a retroussé ses manches afin que nos élèves puissent évoluer dans les meilleures conditions possibles dès lundi.


## Aide-mémoire pour les prochains jours

1. Il est essentiel de **signaler si un élève contracte la COVID** en téléphonant au bureau des absences. Carmen Robert au (450) 469-3187 poste 4511
2. **Retour en classe le 17 janvier**. Les élèves ramènent tout leur matériel scolaire...ainsi que leurs souliers !
3. Merci de conserver les **prêts d'ordinateurs et de tablettes** à la maison jusqu'à nouvel ordre.
4. **Transport scolaire** AM et PM fonctionne normalement. Suspension du 2<sup>e</sup> transport en fin de journée.
5. **Stages en entreprises** pour le FMS et l'AET fonctionnent normalement.
6. Suspension de toutes les **activités parascolaires** et de l'aide au devoir de fin de journée jusqu'à nouvel ordre.
7. En cas de **tempête de neige** le lundi 17 janvier, les cours seront suspendus (il n'y aura pas de téléapprentissage / TEAMS).
8. **Mesures sanitaires** : Port du masque de procédure fournit par l'école **en tout temps dans l'école et dans le transport scolaire** à l'exception des moments où les élèves mangent ou boivent. Port du masque obligatoire en éducation physique si le cours se déroule à l'intérieur.

## À quoi s'attendre pour les prochaines semaines en lien avec les isolements ?

➔ Des élèves seront en isolement	Dans ces situations, l'élève recevra des <b>plans de travail</b> dans toutes les matières ainsi qu'un suivi téléphonique de son tuteur.
➔ Des enseignants seront en isolement	Dans ces situations, l'enseignant apte à enseigner le fera en TEAMS de chez-lui et un adulte de l'école sera en classe avec ses élèves.
➔ Cafétéria	Il est possible que notre service de cafétéria vive des bris de services advenant l'isolement d'employés du fournisseur. Un courriel vous sera envoyé au besoin.

...Voici un rappel des consignes d'isolement **en date du 14 janvier 2022**. Comme tout change très rapidement, la source de référence demeure le site web de la santé publique. <https://www.quebec.ca/sante/problemes-de-sante/a-z/coronavirus-2019/isolement>




## Recommandations de Santé Publique: critère d'isolement

Doit s'isoler:

- Toute personne considérée comme un cas:
  - Cas de COVID-19 confirmé par test TDAR ou TAAN
  - Personne symptomatique qui n'a pas accès au test de dépistage
  - Personne symptomatique ayant refusé de faire un test de dépistage
- Contact domiciliaire ou partenaire sexuel d'un cas de COVID-19
- Personne ayant reçu une consigne d'isolement de la Santé publique ou ayant reçu une consigne de non-fréquentation de SGÉE/école au retour d'un séjour hors Canada

Une personne qui présente des symptômes compatibles avec la COVID-19 peut mettre fin à son isolement si elle a eu deux tests rapides négatifs à 24h d'intervalle (Dès l'apparition des symptômes)

Centre intégré



## Durée d'isolement d'un cas de COVID-19 ou d'une personne symptomatique

Âge	Durée d'isolement et conditions de retour
Adulte et enfant de 12 ans et plus adéquatement vacciné <sup>1</sup>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Isolement de 5 jours<sup>2</sup></li> <li>• Retour possible si diminution des symptômes et 24h sans fièvre<sup>3</sup></li> <li>• Au retour, pour 5 jours, port strict du masque et distanciation de 2 mètres lorsque possible</li> </ul>
Enfant de moins de 12 ans (primaire) sans égard au statut vaccinal	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Isolement de 5 jours<sup>2</sup></li> <li>• Retour possible si diminution des symptômes et 24h sans fièvre<sup>3</sup> ET</li> <li>• TDAR négatif au jour 5 avant le retour en classe               <ul style="list-style-type: none"> <li>• Si TDAR + au jour 5 = iso de 5 jours de plus</li> </ul> </li> <li>• Pour 5 jours au retour, port strict du masque et distanciation de 2 mètres lorsque possible</li> </ul> <p>*Si absence de TDAR : 10 jours d'isolement</p>

1. Adéquatement vacciné: doublement vacciné, au moins 7 jours depuis le dernier vaccin  
 2. A partir de la date de début des symptômes ou, si aucun symptôme, de la date du prélèvement  
 3. La durée d'isolement peut être plus longue si la personne développe des symptômes

Centre intégré de santé et de services sociaux de Montréal-Centre  
**Québec**



## Durée d'isolement d'un contact domiciliaire asymptomatique

Âge	Durée d'isolement et conditions de retour SI ASYMPTOMATIQUE
<b>Personne de 12 ans ou plus ayant eu un contact domiciliaire avec un cas</b> (par exemple, son enfant a la COVID-19)	<ul style="list-style-type: none"><li>• Isolement de 5 jours</li><li>• Iso débute au même moment que le cas</li><li>• Pour 5 jours au retour, port du masque strict et distanciation de 2 mètres lorsque possible</li></ul>
<b>Enfant de moins de 12 ans ayant eu un contact domiciliaire avec un cas</b> (par exemple, fratrie ou parent a la COVID-19)	<ul style="list-style-type: none"><li>• Isolement de 5 jours</li><li>• Iso débute au même moment que le cas</li><li>• TDAR négatif au jour 5</li></ul> <p>*Si absence de TDAR = 10 jours d'isolement</p>

- Pas d'isolement supplémentaire pour les expositions domiciliaires en continu (isolement à partir du début des symptômes (ou test si aucun symptôme) du 1<sup>er</sup> cas dans le domicile)
- Si une personne ayant un contact domiciliaire devient symptomatique: isolement supplémentaire selon les critères décrits dans les tableaux précédents pour les cas et personnes symptomatiques

Centre intégré

Merci et prenez bien soin de vous !

**Votre équipe de direction**

Serge Gobat, Stéphanie Tremblay et Carl Du Sault